



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 4575

Texte de la question

CHIFFRES DE LA DÉLINQUANCE

M. le président. La parole est à Mme Françoise Dumas, pour le groupe socialiste, écologiste et républicain.

Mme Françoise Dumas. Monsieur le ministre de l'intérieur, vous avez présenté, la semaine dernière, lors de vos vœux à la presse, le premier bilan statistique de l'insécurité et de la délinquance en 2016. Disons-le clairement, ce bilan est largement positif. *(Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

M. Christian Jacob. Alors, il faut que Hollande se représente !

Mme Françoise Dumas. En effet, on peut se féliciter de la baisse significative du nombre de vols avec violence, avec ou sans arme, sur tout le territoire. Il s'agit d'un recul très important de la délinquance d'appropriation, tandis que, d'après les enquêtes de « victimation », les actes de vandalisme contre les logements et les véhicules sont également en diminution.

M. Alain Chrétien. C'est la méthode Coué !

Mme Françoise Dumas. Ces résultats impactent positivement la vie de nos concitoyens, notamment les plus modestes, car ce type de faits sont justement ceux qui empoisonnent leur quotidien.

Un député du groupe Les Républicains. Et les atteintes aux personnes ?

Mme Françoise Dumas. Je tiens, de ce fait, à saluer les forces de sécurité, qui, malgré une année 2016 dense, en raison des attentats et de l'organisation de l'Euro, se sont néanmoins engagées sans faille sur le terrain et sont demeurées efficaces.

M. Gilbert Collard. Méthode Coué !

Mme Françoise Dumas. Éluë d'un département particulièrement vulnérable, où l'ensemble des faits de délinquance enregistrés ont baissé de 10 % dans les zones de police, je leur en suis reconnaissante.

Ces bons chiffres sont aussi le résultat d'une politique volontariste de recrutements de policiers et de gendarmes,...

M. Alain Chrétien. Méthode Coué !

Mme Françoise Dumas. ...alors que la majorité précédente avait supprimé 13 000 de ces postes.

Cependant, la qualité de ce type de statistiques a souvent été remise en cause par le passé, certains préférant en faire une opportunité de communication politique tendancieuse. Monsieur le ministre, sur la forme, quelles garanties pouvez-vous nous apporter quant au contenu de ces chiffres ?

M. Alain Chrétien. C'est bidon !

Mme Françoise Dumas. Par ailleurs, sur le fond, certaines données relatives à la progression des cambriolages et des homicides interpellent : quelles suites entendez-vous donner à cette réalité ? *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bruno Le Roux, ministre de l'intérieur. Madame la députée, vous avez raison de le noter, les chiffres de la délinquance sont maintenant élaborés sous le contrôle de l'INSEE, par le service statistique ministériel de la sécurité intérieure.

M. Philippe Goujon. Sous le contrôle du ministère de l'intérieur !

M. Bruno Le Roux, ministre. Contrairement à ce que nous avons connu durant des années, ils ne sont plus simplement le résultat d'une compilation, que l'on arrêtaient lorsqu'on le souhaitait, lorsqu'elle n'était pas trop mauvaise, ce qui aboutissait à truquer et à manipuler les chiffres. *(Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

M. Christian Jacob. Démagogue et menteur !

M. le président. S'il vous plaît, nous écoutons la réponse !

M. Bruno Le Roux, ministre. Nous avons trop connu cela pour ne pas noter le progrès statistique d'aujourd'hui, dont personne ne pourra se passer dans l'avenir. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

M. Christian Jacob. Mais non !

M. Bruno Le Roux, ministre. Je souhaite que, lorsque nous discutons, nous le fassions sur les bases les plus claires possibles...

M. Antoine Herth. Polémique !

M. Bruno Le Roux, ministre. ...parce que les chiffres n'ont qu'un intérêt : être portés dans la durée et donner lieu à des corrections et des évaluations.

M. Claude Goasguen. Donnez les chiffres !

M. Bruno Le Roux, ministre. Vous avez raison de noter, madame la députée, que la politique conduite par Manuel Valls et Bernard Cazeneuve a permis, sur les cinq dernières années, de parvenir à une diminution de la délinquance, tout simplement parce que les moyens ont toujours été adaptés à la réalité connue sur le terrain, dans un contexte où les forces de sécurité intérieure n'avaient pas simplement à répondre à la double attente concernant la délinquance du quotidien et la lutte contre la sécurité routière. Elles doivent en effet ajouter à leur travail quotidien la lutte contre le terrorisme et l'organisation de notre pays dans cette lutte, notamment en matière de renseignement, ainsi que la protection de notre territoire à ses frontières, face à une crise migratoire comme nous n'en avons jamais connue depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

M. Philippe Goujon. C'est pour cela qu'elles descendent dans la rue et manifestent !

M. Bruno Le Roux, ministre. À cet égard, je veux féliciter les policiers, les gendarmes, les militaires présents sur le terrain, pour le travail qui a été le leur durant l'année 2016...

M. Claude Goasguen. Ça va !

M. Bruno Le Roux, ministre. ...et pour la constance dont ils ont fait preuve, avec les moyens que le Gouvernement leur a donnés et que j'espère pouvoir rappeler dans les prochaines semaines, tant ils ont été considérables. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Dumas](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4575

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [25 janvier 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 janvier 2017](#)